



Ci-dessus :
Le bocage transparent à
Saint-Brice-de-Landelles.

Unité 4.4.3

L'Avranchin oriental

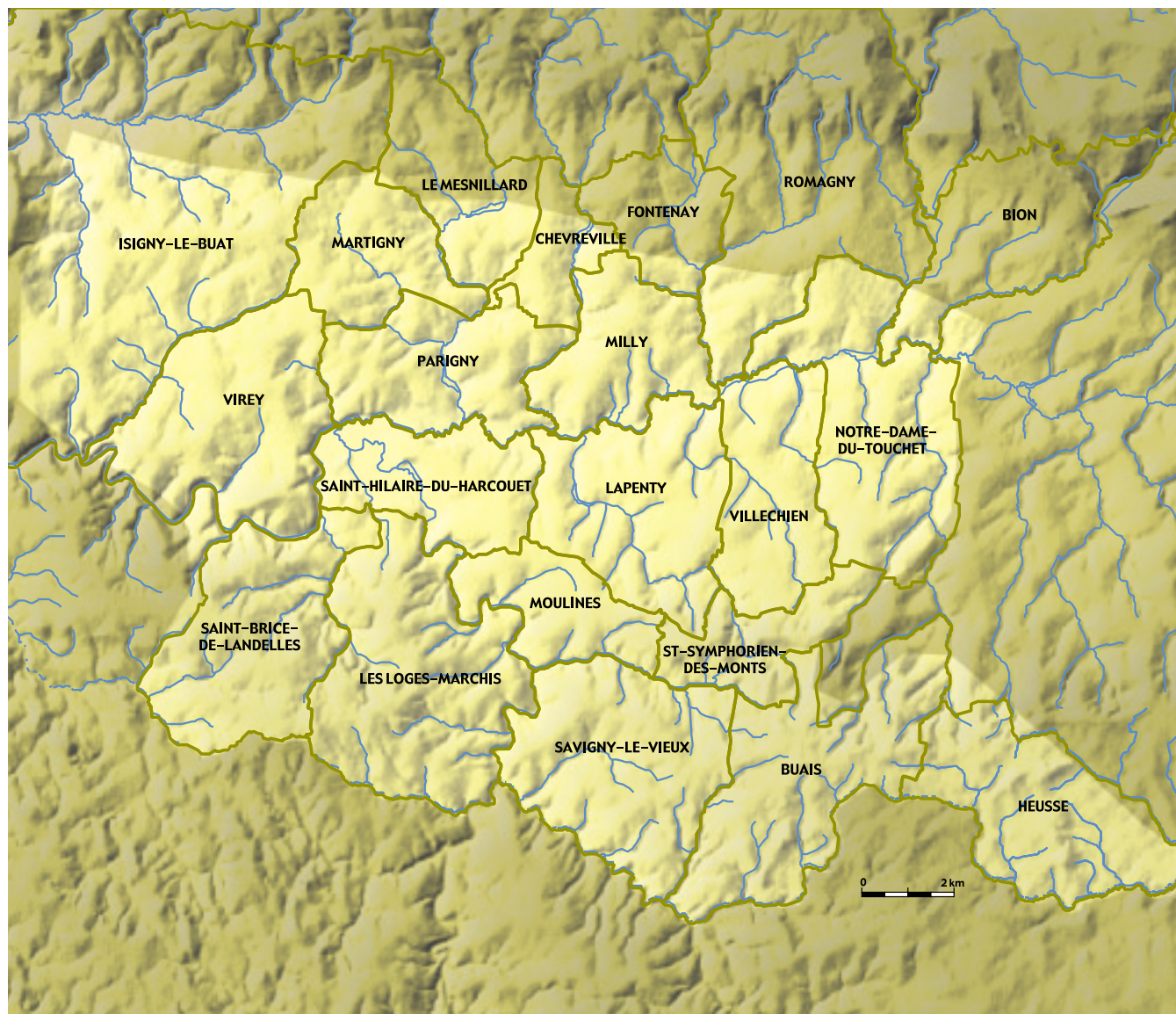


Au pied de l'escarpement de Mortain se déploie un paysage qui tire son originalité de sa fragilité même : bocage régressif au point d'en devenir transparent, il apparaît comme une ponctuation d'arbres, ouvrant de larges vues sur des lointains offerts par les ondulations du relief.

Un paysage encore arboré.

L'action combinée d'initiatives individuelles, de remembrements et d'une forte intensification agricole autour de Saint-Hilaire-du-Harcouët a éclairci le bocage au point de le rendre transparent. Nombre de limites parcellaires anciennes ont été arasées pour créer des champs et des herbages de grande taille. Sur les talus qui subsistent, les arbres élagués (chênes, frênes, hêtres, châtaigniers) forment des alignements que le regard traverse. L'importance des cépées de châtaigniers facilite leur coupe fréquente qui donne l'illusion temporaire d'une dénudation des talus, et en même temps, un renouvellement éventuel de la haute strate par la sélection de baliveaux bien venus. L'arbre est aussi présent grâce à la forme originale de l'habitat, le plant, verger de pommiers aujourd'hui très éclairci, dans lequel se dispersent une habitation en moellons de granite et des bâtiments agricoles en pan de bois-cadre jaune ocré malheureusement très dégradés. Ce paysage devient difficile à définir. On peut encore le dire bocager au sens littéraire du terme à cause de la présence des arbres alignés, des "plants" et de quelques bois de feuillus ou de résineux

dans les vallons étroits. On a parfois l'impression d'un bocage à très grandes mailles entre ses haies d'arbres espacés, et à d'autres moments d'un espace très ouvert aux labours étendus parsemés d'arbres. Vers le nord, la crête de Mortain dresse un fond de tableau.



Ci-dessus :
L'Avranchin oriental.

Une trame bocagère transparente.

Lorsque le relief est de faible amplitude, l'éclaircissement du maillage des haies enrichit le paysage en lui offrant une ouverture visuelle nouvelle. Ces quelques éléments, qui demeurent alors, deviennent essentiels.

Bocage originel



Régression des haies,
regroupement des parcelles



Ci-contre :
Les effets des premiers remembrements ont radicalisé le mouvement.
Croquis P. Girardin.



Ci-contre :
L'évolution du bocage à Saint-Hilaire-du-Harcouët.

En limite nord, le relief de Mortain cadre le paysage.

Ci-contre :

Au nord, la crête de Mortain forme un fond de tableau bien dessiné.



Le bâti.

L'habitat rural est caractéristique du passé bocager de ce territoire. Fortement dispersé en un semis de petits hameaux, cet habitat, qui fut caché par les haies, semble aujourd'hui dévêtu par la régression des structures bocagères. Cette ouverture nouvelle lui confère une forte sensibilité : la tache claire d'une maison neuve se détachant sur le fond de verdure dense prend un relief singulier.

Ci-contre :

Notre-Dame-du-Touchet.
Les fermes, sévères et grises, sont fréquemment marquées par un conifère.



L'habitat dispersé émaille le bocage transparent où subsistent quelques "plants" à pommiers.



Ci-contre :
Saint-Brice-de-Landelles.

L'habitat rural est caractéristique du passé bocager de ce territoire. Fortement dispersé en un semis de petits hameaux, cet habitat qui fut caché par les haies semble aujourd'hui dévêtu par la régression des structures bocagères. Cette ouverture nouvelle lui confère une forte sensibilité : la tache claire d'une maison neuve se détachant sur le fond de verdure dense prend un relief singulier.

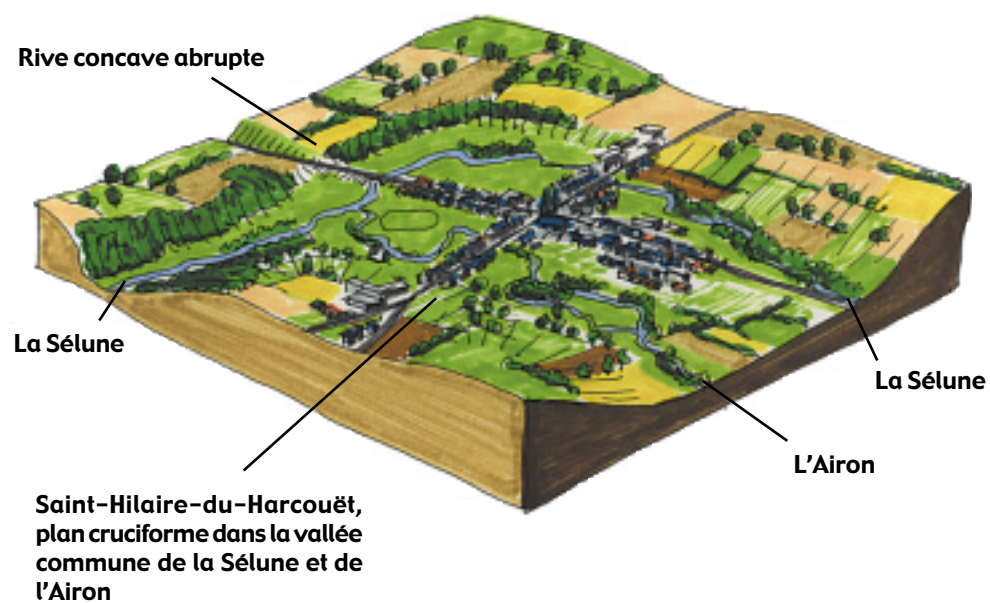


Ci-contre :
Verger de pommiers et petits édifices du "plant" à Buais.

Quelques urbanisations linéaires au cœur d'une structure d'habitat dispersé.

Saint-Hilaire-du-Harcouët, au centre du bocage transparent, en est le "chef-lieu". Disposée à la confluence entre la Sélune et l'Airon, la ville s'est établie sur un plan cruciforme qui occupe réellement le site de vallée. Isigny-le-Buat, chef-lieu créé récemment à partir d'un ancien hameau, est le second bourg d'importance.

Ci-contre :
Saint-Hilaire-du-Harcouët.
Plan cruciforme dans la vallée
commune de la Sélune
et de l'Airon.
Croquis P. Girardin.



Ci-contre :
Paysage ouvert entre
Saint-Brice-de-Landelles
et les Loges-Marchis.



Un paysage aux caractères originaux en sursis.

Ce paysage n'est-il pas en sursis ? Car les arbres conservés sont âgés et chaque année de nombreux sont abattus. Le renouvellement en baliveaux de châtaigniers est trop lacunaire pour le perpétuer. Si les talus sont conservés, ils maintiendront le dessin de leurs mailles.

La disparition, faute d'entretien et de possibilités d'utilisation des anciens bâtiments agricoles en pan de bois, retirerait un caractère architectural original et une des seules touches de couleur vive de ce paysage. Les pavillons neufs à enduit clair, qui se multiplient autour de Saint-Hilaire, d'Isigny-le-Buat, de Mortain et de l'usine de Romagny, n'apportent que des teintes banales.



Ci-contre :
Contre-jour sur de vieux arbres.



Communes concernées

• *Département de la Manche :*

Bion / Buais / Chèvreville / Fontenay / Heussé / Isigny-le-Buat / Lapenty / Les Loges-Marchis / Martigny / Le Mesnillard / Milly / Moulines / Notre-Dame-du-Touchet / Parigny / Romagny / Saint-Brice-de-Landelles / Saint-Hilaire-du-Harcouët / Saint-Symphorien-des-Monts / Savigny-le-Vieux / Villechien / Virey.